



LA GERBE LAISSE PLACE A UNE NOUVELLE LETTRE D'INFORMATIONS



105, Route de Mery 10150 SAINTE MAURE – Tel : 03.25.70.46.80 www.lyceesaintemaure.fr

Mai 2015

EN DIRECT DU LYCEE

Liberté d'expression



Le 29 Mai, le lycée a célébré le baptême de la 67^e promotion « Liberté d'expression ».

Etienne DAVAL le maître de cérémonie, étudiant en première année de BTSa Gestion et Maitrise de l'Eau, présenta les jeunes gens formant la 67^e promotion : âgés de 13 à 23 ans, pour la majorité des Auboisis mais venant de 14 départements au total.



Flavian KUKULINSKI, Major de la Promotion « La Force de l'Union » s'est adressé à ses cadets de la 67^e promotion :

« Chers amis.

En ce jour particulier, c'est un honneur pour moi de souhaiter la bienvenue à Marie et à tous les élèves ou étudiants entrant dans cette grande famille du Lycée de Sainte Maure.

Vous avez choisi le nom « Liberté d'expression » pour votre promotion ; celui-ci n'est pas anodin : c'est l'une des valeurs les plus importantes de notre République. Il importe donc que vous connaissiez son histoire car des milliers d'hommes et de femmes ont sacrifié leur vie pour permettre son instauration ou son maintien.

Vous associez sans doute la liberté d'expression à un droit. Et quel droit ! Mais pouvons-nous ne pas la considérer comme un devoir ?

Dans un Etat démocratique, nous sommes tous les gardiens des libertés et de l'égalité et des droits naturels. Comme le souligne Simone WEIL, philosophe humaniste, nous avons, par cette liberté d'expression, à guider l'Etat dans son rôle d'intendant du peuple afin qu'il serve au mieux les intérêts de la nation. S'il importe que nous défendions ce devoir lors d'évènements immoraux bafouant les droits de l'homme, il nous revient aussi et surtout de le promouvoir au quotidien.



Soyez persévérants pendant votre formation, dans votre apprentissage, seul véritable rempart contre l'obscurantisme ; soyez attentifs et tolérants, riches du partage avec l'autre, rempart contre la peur. Soyez humbles et fraternels, rempart contre la division et la haine.

Promotion « Liberté d'expression », je vous souhaite bon courage pour la relève de la promotion Force de l'union. Gardez en tête les mots d'ORWELL : « *parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre* ».

Marie HUGOT, Major Cycle 2 a présenté ce que le nom « Liberté d'expression » représente pour sa promotion :



Chers Amis.

C'est avec un plaisir particulier que je m'exprime devant vous, ce jour, en qualité de major de la promotion « Liberté d'expression » et j'en mesure toute la symbolique.

Aujourd'hui, peut-être plus encore qu'hier, la liberté apparaît comme une conquête permanente. Comment pourrions-nous oublier ceux qui se sont battus pour que la liberté de culte, d'expression, de pensée soit respectée ?

La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, celle de l'ONU de 1948 pointent la nécessité pour l'homme de bénéficier de celles-ci afin de mener une vie pleinement humaine. Comment ne pas penser au rassemblement du peuple français de janvier en réaction aux actes terroristes ?

Vouloir nous retirer la liberté d'expression, c'est vouloir nous empêcher d'échanger, de confronter nos points de vue, de comprendre, de partager et de nous élever.

C'est donc à nous de rester vigilants quant au droit qui sous-entend aussi des devoirs car nous ne devons pas comprendre la liberté d'expression comme le droit de dire tout et n'importe quoi. S'il existe une barrière à l'absurdité et à l'irrespect, c'est en la connaissance qu'elle se trouve !

A nous donc d'apprendre davantage chaque jour, de nous cultiver, d'entretenir une ouverture d'esprit pour savoir faire bon usage de cette liberté d'expression.



Florent BELMONTE, Major Cycle 1 a présenté le blason de la nouvelle promotion :

« Jacques BREL disait : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et la volonté furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

J'imagine en voyant ce blason que les dessinateurs de Charlie Hebdo si tragiquement disparus en janvier dernier, auraient pu dire ceci.

Les couleurs de l'arc-en-ciel sont une tradition commune à de nombreuses cultures, il évoque la paix, la diversité et l'harmonie.

Le rameau d'olivier est un symbole de paix et de victoire et les crayons à chaque bout de feuille sont un symbole pour la liberté d'expression.

La colombe est aussi un symbole de paix et de liberté.

A vous mes camarades de cette nouvelle promotion « Liberté d'expression », je ne peux que vous souhaiter d'avoir toujours cette chance d'être des libres penseurs et de ne pas douter que par les mots, les peuples et les cultures de tous pays doivent pouvoir se comprendre...

Les mots sont là pour apaiser les tensions et nous ne devons jamais douter qu'ils soient, comme le symbolise la colombe, un vecteur de paix. »





Le Père Philippe DUDON, Parrain de cette 67e Promotion a lui aussi prononcé quelques mots avant de procéder à la remise des insignes aux jeunes baptisés.

« Chers filleuls : je n'ai eu aucun mal à comprendre le choix de votre nom de promo mais vous comprendrez que je ne m'arrêterai pas qu'au mode d'expression que sont les caricatures mais que je vous inviterai à utiliser le plus possible ce droit que nous avons de nous exprimer.

Les exemples récents : vendredi dernier la fête au stade de l'Aube et dans les rues de Troyes n'était-elle pas l'expression de la joie de supporters de l'ESTAC et de leurs remerciements envers les joueurs ? De même ici avec les handballeuses de Ste Maure-Troyes. C'est tout de même plus festif et positif que d'incendier des voitures le 31 décembre dans certaines grandes villes.

La liberté n'est pas le droit de tout faire. Il y a deux jours, la reconnaissance de la France à l'égard de quatre résistants ? Ces manifestations sont des moyens d'expression.

Vous aussi, ici, avez des moyens d'expression qui vous mobilisent : l'opération « Portes ouvertes » ; la collecte de sang, un « bol de riz », le voyage d'étude au Vietnam, comme jadis au Mali, l'animation pour Noël d'une messe et d'un temps de partage avec les résidents d'une maison de retraite de Troyes avec la confection de dessins ; le Baptême d'élèves à la veillée pascale... Ces démarches sont des moyens d'exprimer votre solidarité, la foi.

« Nous sommes un corps, un cœur, un esprit, une ouverture à Dieu » disait le Pape Jean Paul II aux jeunes en 1980 au Parc des Princes. Nous pouvons ainsi nous exprimer par ces moyens qui nous constituent :

Notre corps : il parle avant nous ; certains sont des « sourires permanents » ou le contraire, toujours sur la défensive... Il manifeste nos sentiments c'est pour cela que certains gestes sont condamnés ou certaines paroles. En pensant à l'expression par le corps je pense à la solidarité par la collecte de sang, de plasma et même le don d'organes qu'ont accepté des parents d'élèves de Ste-Maure victimes d'accidents ; je pense aussi à ces fêtes sportives : matchs de foot, volley élèves-adultes ; rencontres inter promo... Sans oublier le foot au gymnase pour le téléthon qui existe toujours : voici un moyen d'exprimer la solidarité dans un climat festif.

Nous avons un cœur : qui vibre. Nous ne sommes pas insensibles aux victimes de Haïti, aux victimes de « Charlie Hebdo » et nous sommes solidaires des actions qui sont menées pour eux.



Nous avons un esprit : vous les plus jeunes, de 4ème vous avez composé des « billets d'humeur » à la suite des événements de Charlie Hebdo.

Nous avons une ouverture à Dieu comme vous l'avez manifesté à la famille Besançon à l'occasion du décès de Philippe, votre professeur de BTS

On peut bien avoir la liberté d'expression mais s'il n'y a pas un climat favorable elle ne pourra pas s'exprimer. Cette atmosphère faite d'accueil de l'autre tel qu'il est, d'estime réciproque, elle se construit en sachant qu'elle peut se détruire facilement ; elle est l'affaire de tous et de toute l'école ; elle influence toute la vie de l'école et l'engage dans un chemin de confiance réciproque auquel vous êtes invités à participer.

A la fin de votre scolarité pouvoir dire : « cette promo m'a permis de me découvrir, de m'exprimer, de découvrir des adultes : enseignants, éducateurs, personnel d'entretien et de service, des copains dont certains sont devenus amis grâce à une qualité d'accueil, d'échange, d'expression réciproque où je me suis senti reconnu, estimé, aimé c'est ce que je souhaite à chacun de vous.

Comme vous avez choisi comme nom de promo « liberté d'expression » : facilitez l'expression de chacun et n'hésitez pas à y prendre votre part, ne soyez pas seulement utilisateur de votre école mais acteur. »



Le Président, Nicolas Juillet pendant son discours d'introduction



François Cacheux retrace l'histoire de l'école et les blasons des 66 promotions précédentes



Le Directeur, Hervé Bak pendant son discours de clôture de cérémonie